



## Inscriptions

Selon l'évolution de la situation sanitaire,  
les modalités d'inscription seront susceptibles d'être modifiées.

Les enfants résidant sur le territoire communautaire Touraine Vallée de l'Indre ont la possibilité de fréquenter l'ALSH de leur choix, en fonction des places disponibles. Vous pouvez donc inscrire votre enfant dans n'importe quelle structure de la communauté de communes.

**RAPPEL :** les ALSH de Cheillé, Rivarenes, Saché, Sainte-Catherine-de-Fierbois, Thilouze, Bréhémont, Pont-de-Ruan et Villeperdue sont **fermés pendant les périodes de vacances scolaires.**

Les ALSH d'Artannes-sur-Indre, Esvres-sur-Indre et Montbazou seront **fermés la deuxième semaine**, soit du 14/02 au 18/02.

Nom de famille : .....

Prénom : ..... Date Naissance : ..... Classe : .....

Prénom : ..... Date Naissance : ..... Classe : .....

Prénom : ..... Date Naissance : ..... Classe : .....

Inscription à l'ALSH de :					Inscription à l'ALSH de :				
Inscription à la semaine de 4 ou 5 jours					Inscription à la semaine de 4 ou 5 jours				
Lun. 7/02	Mar. 8/02	Mer. 9/02	Jeu. 10/02	Ven. 11/02	Lun. 14/02	Mar. 15/02	Mer. 16/02	Jeu. 17/02	Ven. 18/02

Le dossier d'inscription, les tarifs, et tous les renseignements relatifs aux ALSH sont accessibles sur notre site internet [www.famille-tourainevalléedelindre.fr](http://www.famille-tourainevalléedelindre.fr)

Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée des dossiers et sous réserve de places disponibles.

**Nom et Prénom du représentant légal  
qui réalise cette inscription :**

.....

**Numéro(s) de téléphone :**

.....

**Date et Signature :**